



RAPPORT DE LA DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION DU PROGRAMME DES ENQUETES, ETUDES ET TRAITEMENT DE L'ANNEE 2013 :

EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE DU :

- *RECENSEMENT DES ENFANTS TRAVAILLEURS DANS LES TROIS GRANDS MARCHES DE DANTOKPA (COTONOU), OUANDO (PORTO-NOVO) ET ARZEKE (PARAKOU)*

Le 19 février 2013 s'est tenue dans la salle de réunion n°321 du bâtiment INSAE la deuxième session extraordinaire de la Commission du Programme des Etudes, Enquêtes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2013. L'objectif principal de cet atelier de travail était d'apprécier l'opportunité ou non de l'accord du visa du CNS pour la réalisation du « Recensement des enfants travailleurs dans les trois grands marchés de Dantokpa (Cotonou), Ouando (Porto-Novo) et Arzèkè (Parakou) ». Cette opération qui est contenue dans le Plan de Travail Annuel de l'UNICEF est conduite par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) avec les orientations du comité de pilotage constitué à cet effet.

LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Au cours de la cérémonie de lancement des travaux qui ont débuté effectivement à 09h13, le représentant du Secrétaire du CNS, Assistant du DG/INSAE en la personne de M. Chitou FATAHI a souhaité la bienvenue aux commissaires tout en leur présentant les excuses du DG/INSAE empêché. Il a fait noter dans son allocution que dans le cadre du respect des dispositions de la loi statistique, l'INSAE a soumis la présente opération au visa du CNS. L'assistant du DG/INSAE a fait relever l'intérêt de ladite opération pour la formulation de politiques plus efficaces en matière de prévention et de prise en charge des enfants travailleurs des marchés. Pour finir, il a souhaité que les commissaires formulent des amendements pertinents et constructifs afin que leur prise en compte par l'INSAE assure la réussite de l'opération. Sur ces mots d'espoir, il a déclaré officiellement ouverts les travaux du présent atelier.

Suite à cette allocution d'ouverture, la Directrice de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche (DCSFR), en prenant la parole, a réprécisé les objectifs et

résultats attendus du recensement avant de passer en revue les termes de références de la session et l'organisation du travail qui sera suivie. Ensuite, elle a procédé à la mise en place du présidium qui a conduit la suite des travaux. Ce présidium était composé de trois (3) membres comme suit :

- **Président** : Edgard Yves DIDAVI, représentant de la DPP/MAEP,
- **Secrétaire** : Joëlle VIDEHOUE, représentant de la CCIB,
- **Rapporteur** : Gillis GOGAN, Chef du Service de la Coordination Statistique à l'INSAE.

Avant tout propos le président de séance a demandé à tous les participants de se présenter. Ainsi, on dénombre la présence effective de trente-neuf cadres dont quatorze (14) provenant des structures sectorielles, vingt-un (21) de l'INSAE et quatre (4) représentants du comité de pilotage. La Direction des Etudes Démographiques (DED) chargée de conduire l'opération à l'INSAE était représentée par onze (11) de ses cadres. La liste exhaustive des commissaires est annexée au présent rapport.

Ensuite, il a été question de procéder à la lecture du programme de déroulement des travaux qui a été ensuite adopté sans amendement. Les grands points inscrits à l'ordre du jour se présentent comme suit :

- Discussion sur les termes de références et la méthodologie du recensement,
- Travaux et restitution des recommandations des groupes sur l'examen de la méthodologie et des outils de collecte du recensement,
- Appréciation de l'opportunité ou non de l'accord du visa du CNS pour la réalisation du recensement.

Suite à tous ces éléments d'introduction, le président de séance a laissé la parole à la Directrice des Etudes Démographiques (DED) de l'INSAE pour présenter les termes de références et la méthodologie de l'opération.

I-) DISCUSSION SUR LES TERMES DE REFERENCE ET LA METHODOLOGIE DU RECENSEMENT

Abordant ce premier point de l'ordre du jour, la DED a présenté le contexte et la justification du recensement avant de passer en revue ses objectifs et résultats attendus. Ensuite il a été question de la méthodologie adoptée de la phase préparatoire et conceptuel des outils de collecte à la rédaction du rapport d'analyse en passant par la cartographie

des aires géographiques des marchés et la collecte des informations. Les différents outils de collecte élaborés pour exécuter la phase de cartographie et de dénombrement proprement dit ont été aussi énumérés. Pour finir, en termes de perspectives, la directrice a présenté le reste des tâches qui seront exécutées après la soumission du dossier technique de l'opération au visa du CNS.

A l'issue de cette présentation, le président a laissé la parole aux commissaires pour exposer leurs recommandations et préoccupations d'ordre général. Ces principales recommandations tournent autour des points suivants :

- Le titre « recensement des enfants » doit être amélioré avec la précision que les enfants concernés sont les enfants travailleurs,
- La composition de l'équipe de pilotage doit ressortir dans le document méthodologique,
- Un pré-test des outils de collecte doit être réalisé avant leur utilisation,
- Les titres des questionnaires intitulés « très léger » ou « plus exhaustif » dans le document technique doivent être clarifiés,
- Dans la revue documentaire, il doit être précisé les statistiques clés de la situation des enfants travailleurs révélées à l'issue des opérations de 2002 (traite des enfants) et 2008 (ENTE),
- Vu la forte mobilité des enfants travailleurs des marchés, la stratégie adoptée pour collecter efficacement les informations les concernant doit être clairement exposée,
- La durée d'exécution des différentes phases de l'opération doit être rappelée dans la présentation,
- En accord avec les orientations données par le comité de pilotage, un code relatif à l'opération d'investigation doit être mentionné sur les outils de collecte en lieu et place de son intitulé,
- La cartographie des zones d'intervention du recensement doit être réalisée avec l'expertise de l'Institut Géographique National (IGN),
- Les enfants qui rendent des services aux usagers des marchés doivent être pris en compte au même titre que ceux qui servent à la vente de marchandises.

Au nombre des préoccupations formulées par les commissaires on peut citer :

- Comment l'évaluation du nombre d'agents recenseurs nécessaires a été faite alors que la cartographie n'est pas encore réalisée ?

- Qu'est-ce qui a motivé le choix des trois grands marchés des villes à statut particulier ?
- Quels sont les raisons qui justifient le grand nombre de variables dans les différents questionnaires malgré la faible indisponibilité des enfants à enquêter ?

Dans sa réponse, la DED a apporté les principaux éléments d'éclaircissement suivants :

- Le titre de l'opération ne précise pas directement que les enfants travailleurs sont concernés parce qu'à priori l'identification de ces derniers ne peut se faire qu'après le dénombrement de tous les enfants rencontrés au sein des marchés,
- Pour raison de sensibilité des personnes adultes utilisatrices des enfants aux objectifs de l'opération, il est prévu que le titre soit retiré des outils de collecte avant leur usage sur le terrain,
- Compte tenu des ressources financières limitées les travaux de collecte seront menés pour cette édition dans les trois grands marchés ciblés,
- Vu la grande mobilité des enfants à enquêter et à la lumière des expériences de l'ONG ASSOVIÉ, il a été retenu qu'un questionnaire tenant compte des variables essentielles de l'étude soit soumis à tous les enfants rencontrés tandis que celui plus exhaustif administré à un échantillon d'enfants tirés avec un pas systématique de 10. Aussi, la phase de collecte se déroulera-t-elle au cours d'une seule journée pour garantir à l'opération sa fiabilité,
- Pour éviter le double compte des enfants recensés, il a été prévu qu'une fois enquêté les enfants soit marqués avec une encre indélébile,
- Pour la sensibilisation, les autorités de régulation et de sécurisation des marchés ainsi que les radios de proximité des marchés doivent être approchées avant le lancement des opérations,
- Grâce aux travaux cartographiques du RGPH-4 réalisés avec l'IGN, les universités et des experts géomètres, l'INSAE dispose des plans de cartes des différents marchés ciblés par le recensement,
- Le personnel de terrain estimé est de 50 agents pour la cartographie et 180 agents recenseurs dont 10 réservistes.

Au terme du présent point de l'ordre du jour, le président de séance a fait procéder à la constitution de trois (3) groupes de travail. Le premier groupe de travail s'est intéressé à la méthodologie de l'enquête, le deuxième au questionnaire n°2 (questionnaire spécifique) et

le troisième au questionnaire n°1 (questionnaire général) accompagné du guide d'entretien. Les présidents de groupe ont été identifiés et les travaux lancés.

II-) TRAVAUX ET RESTITUTION DES RECOMMANDATIONS DES GROUPES SUR L'EXAMEN DE LA METHODOLOGIE ET DES OUTILS DE COLLECTE DU RECENSEMENT

A l'issue de l'examen des différentes parties du dossier technique de l'enquête par les trois (3) groupes constitués, les commissaires ont formulé les principales observations et recommandations de fond qui suivent :

➤ Sur le document méthodologique

Les recommandations formulées sur ce document pour améliorer sa qualité se présentent comme suit :

- Revoir l'effectif des agents recenseurs après la réalisation de la cartographie,
- Revoir le nombre d'agents affectés à la cartographie en tenant compte de la densité des marchés,
- Intégrer un chronogramme détaillé des activités dans le document méthodologique qui précisent les délais de réalisation des phases de l'opération,
- Fournir un budget détaillé de l'opération pour une meilleure appréciation des conditions de travail des agents de terrain,
- Remplacer le vocable « enfant sous hangar » par la notion « enfant sédentaire »,
- Prévoir dans les outils de collecte des questions adressées aux utilisateurs d'enfants dans les marchés,
- Utiliser des sources documentaires accessibles et pouvant permettre de comprendre les justifications des choix méthodologiques,
- Evoquer les fondements juridiques de l'étude et définir les différents concepts utilisés,
- Eviter dans la stratégie de communication de mettre l'accent sur les enfants pour ne pas susciter la réticence de leurs utilisateurs et faire ressortir les avantages attendus de l'opération.

➤ Sur le questionnaire spécifique (questionnaire n° 2)

Les recommandations formulées à ce niveau se présentent comme suit :

- Insérer des questions sur la situation sanitaire des enfants travailleurs, leurs liens de parenté avec leurs utilisateurs et leur aide à l'économie domestique,
- Cibler dans le questionnaire n°2 les questions qui pourraient être regroupées en module à administrer aux utilisateurs d'enfants au sein des marchés,
- Intégrer la variable « ethnie » dans le questionnaire n°2,
- Tenir beaucoup plus compte des objectifs assignés à l'étude par le commanditaire pour formuler les questions et éviter les questions difficiles à poser aux enfants.

➤ Sur le questionnaire général (questionnaire n° 1) et guide d'entretien

Les recommandations formulées sur ces outils de collecte se présentent comme suit :

- Mettre « localisation de l'enfant » plutôt que « situation de l'enfant »,
- Mettre dans le guide d'entretien « enfant au point fixe » au lieu de « enfant sous hangar ».

Les observations de forme mentionnées directement sur les documents témoins des groupes de travail ont été transmises aux représentants de la direction en charge du recensement pour prise en compte.

➤ Autre recommandation

Les différents débats menés ont suscité chez les commissaires la formulation d'autres recommandations à l'endroit du secrétariat du CNS. Il s'agissait notamment de :

- Transmettre aux commissaires, sous forme électronique, le rapport de l'atelier et le dossier technique de l'opération soumise au visa du CNS après leur correction,
- Informer les commissaires, à chaque session extraordinaire de la CPEET, sur le point du suivi des derniers visas statistiques délivrés sous réserve de prise en compte des recommandations formulées.

III-) APPRECIATION DE L'OPPORTUNITE OU NON DE L'ACCORD DU VISA DU CNS POUR LA REALISATION DU RECENSEMENT

Au regard des différents débats menés et des éclaircissements apportés par les représentants de la DED/INSAE, les commissaires de la CPEET ont autorisé, au nom du CNS, l'exécution de l'opération de collecte du « Recensement des enfants travailleurs dans les trois grands marchés de Dantokpa (Cotonou), Ouando (Porto-Novo) et Arzèkè (Parakou) ».

Ainsi, sous réserve de la prise en compte des observations et recommandations formulées et de la transmission du document technique corrigé au Secrétariat du CNS, les commissaires de la CPEET ont accordé au présent recensement l'**avis d'opportunité et de conformité du Conseil National de la Statistique**.

LA CEREMONIE DE CLOTURE

Au cours de la cérémonie de clôture, l'Assistant du DG/INSAE, M. Fatahi CHITOU a remercié le présidium de séance pour le travail abattu et tous les commissaires pour leur abnégation et professionnalisme. Il a promis veiller personnellement à la prise en compte des recommandations avant la réalisation de l'opération.

Sur ces mots il a prononcé, autour de 15h07 la clôture des travaux de la deuxième session extraordinaire de la CPEET au titre de l'année 2013 et souhaité aux commissaires un bon retour à leurs activités respectives.

Fait à Cotonou, le 19 février 2013

Les Commissaires

LISTE DE PRESENCE DES GROUPES

Le groupe « méthodologie » est constitué comme suit :

Président : Fatahi CHITOU

Rapporteur : Oscar HOUDONOUGBO

Membres :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Michel MAKPENON | - Cécile TEKA |
| - Charles DEDEGBE | - Edgard DIDAVI |
| - Marius BAMIGBOTCHE | - Donatien HODONOU |
| - Ulrich CHALLA | - Paul YASSEGOUNGBE |
| - Jeannine HOUEHA | - Renaud YOVOGA |

Le groupe « questionnaire n°2 » est constitué comme suit :

Président : Sourou DJATON

Rapporteur : Rémy HOUNGUEVOU

Membres :

- | | |
|----------------------------|----------------------|
| - Stanislas ABIALA | - Joëlle VIDEHOUENOU |
| - Eric TOSSOU | - Sylvestre DANSOU |
| - Serge AKPAKA | - Jean-Marie ABODE |
| - Ernest KOUHONTODE | - Rosel SOTINKON |
| - Martinien DANSOU | - Armelle AHAMIDE |
| - Evariste Kokou MISSIHOUN | - François ELAVAGNON |
| - Gillis GOGAN | |

Le groupe « questionnaire n°1 et guide d'entretien » est constitué comme suit :

Président : Florent DOSSOU HOUNHOUENOU

Rapporteur : Fémi Christian DOSSOU

Membres :

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| - Léontine SERIKI | - Narcisse SINSIN |
| - Mémounath ZOUNON | - Charles BABADJIHOU |
| - El-Hadj Moubarrack GADO | - Judith HOUNDEGNON |
| - Edgard VIOU | - Elise-Marie Gladys AYATODE |
| - Gisèle HOUESSO ASSABA | - Perpétue DJIDJOHO |

LISTE DE PRESENCE DE LA PLENIERE

N°	Nom et Prénoms	Structure
<i>Commissaires</i>		
1.	Edgard DIDAVI	DPP/MAEP
2.	Judith HOUNDEGNON	DPP/MDAEP
3.	Marius BAMIGBOTCHE	DPP/MCTIC
4.	Noukpo GOUTON	DGAE/MEF
5.	Edgard VIOU	DPP/MJLDH
6.	Eric TOSSOU	DPP/MDGLAAT
7.	Donatien HODONOU	DPP/MERPMEDER
8.	Narcisse SINSIN	DPP/MERPMEDER
9.	Ernest KOUHONTODE	DDPD AtI/Lit
10.	Stanislas ABIALA	DPP/MTPT
11.	Joëlle VIDEHOUEYOU	CCIB
12.	El-Hadj Moubarrack GADO	CNAB
13.	Ulrich CHALLA	CNAB
14.	Rosel SOTINKON	CNAB
15.	Charles BABADJIHOUE	DPP/MJSL
<i>Membres du comité de pilotage</i>		
16.	Serge AKPAKA	UNICEF
17.	Elise-Marie Gladys AYATODE	ReSPESD ASSOVIE
18.	Perpétue DJIDJOHO	DNT/DGT
19.	Paul YASSEGOUNGBE	ReSPESD
<i>Personnes ressources</i>		
20.	Fatahi CHITOU	CT-DG/INSAE
21.	Sourou DJATON	CT-DG/INSAE
22.	Charles DEDEGBE	Consultant UNFPA
23.	Florent DOSSOU HOUNHOUEYOU	Consultant UNFPA
24.	Oscar HOUDONOUGBO	DED/INSAE
25.	Elise AHOVEY	DED/INSAE
26.	Jeannine HOUEHA	DED/INSAE
27.	Renaud YOVOGA	DED/INSAE
28.	Rémy HOUNGUEYOU	DED/INSAE
29.	Martinien DANSOU	DED/INSAE
30.	Armelle AHAMIDE	DED/INSAE

N°	Nom et Prénoms	Structure
31.	Fémi Christian DOSSOU	DED/INSAE
32.	Mémounath ZOUNON	DED/INSAE
33.	Gisèle HOUSSOU ASSABA	DED/INSAE
34.	Sylvestre DANSOU	DSS/INSAE
35.	Evariste Kokou MISSIHOUN	DTIP/INSAE
36.	Cécile TEKA	DCSFR/INSAE
37.	Jean-Marie ABODE	DCSFR/INSAE
38.	Michel MAKPENON	DCSFR/INSAE
39.	Léontine SERIKI	DCSFR/INSAE
40.	Gillis GOGAN	DCSFR/INSAE
41.	François ELAVAGNON	DCSFR/INSAE